

Procès-verbaux des Conseils municipaux et arrêtés

Commune de Retiers

Les réunions de Conseil Municipal ont lieu en général le **2ème lundi** de chaque mois dans la salle du Conseil municipal (modifiées en mars, avril en raison du vote du budget). Les séances sont publiques et ouvertes à tous (sauf si décision de huit clos).

Vous trouverez ci-dessous les procès-verbaux des conseils municipaux ainsi que les arrêtés permanents sur la commune et les arrêtés préfectoraux.

Ordre du jour de la réunion du Conseil municipal du 10 juin 2024

Fichier

[Ordre du jour du Conseil municipal du 10 juin 2024](#) (.pdf - 153.77 Ko)

Dates des Conseils Municipaux 2024

Lundi 8 Juillet

Lundi 9 Septembre

rgba(255,255,255,1)